

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

SECTION OUTAOUAIS

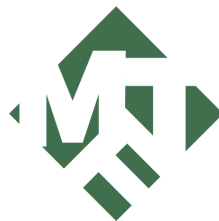
INFORMATIONS FINANCIÈRES

31 DÉCEMBRE 2024

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX SECTION OUTAOUAIS
INFORMATIONS FINANCIÈRES
31 DÉCEMBRE 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission de compilation	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 7



**Monette
Fortin
Tremblay**

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de
l'Association nationale des retraités fédéraux section Outaouais

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'Association nationale des retraités fédéraux section Outaouais au 31 décembre 2024, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisation.

Monette Fortin Tremblay .inc

Par Marc-André Monette, CPA

Gatineau
Le 27 février 2025

Monette Fortin Tremblay Inc.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Tél./Tel. : 819-600-6660

24, rue Principale, bureau 200
Gatineau (Québec) J9H 3L1

+

www.mftcpa.com
info@mftcpa.com

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX SECTION OUTAOUAIS**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024****Page 3**

	2024	2023
PRODUITS		
Cotisations des membres	93 263 \$	83 796 \$
Subvention - Association nationale	43 185	-
Conférences et activités	16 534	16 187
Intérêts et ristournes	1 068	681
	154 050	100 664
CHARGES D'EXPLOITATION		
Mission		
- Activités	20 957	24 831
- Publicité et promotions	7 781	131
Administration		
- Salaires et avantages sociaux	83 730	69 860
- Loyer	7 779	7 223
- Services contractuels	5 647	4 156
- Frais de bureau	4 933	5 342
Gouvernance		
- Honoraires professionnels	2 667	2 649
- Frais de gestion et d'administration (CA, AGA et comités)	1 425	3 208
Frais généraux		
- Amortissement des immobilisations corporelles	2 649	3 490
- Intérêts et frais de service	1 781	2 001
	139 349	122 891
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	14 701 \$	(22 227) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX SECTION OUTAOUAIS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Page 4

	Affecté	Non affecté	2024 Total	2023 Total
Solde au début	37 500 \$	86 521 \$	124 021 \$	146 248 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	14 701	14 701	(22 227)
Désaffectations (note 5)	(13 241)	13 241	-	-
Affectations internes (note 5)	5 741	(5 741)	-	-
Solde à la fin	30 000 \$	108 722 \$	138 722 \$	124 021 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX SECTION OUTAOUAIS**BILAN****31 DÉCEMBRE 2024****Page 5**

	2024	2023
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	74 101 \$	45 445 \$
Placements temporaires, au coût	50 249	69 599
Débiteurs	25 787	23 497
	150 137	138 541
Immobilisations corporelles (note 3)	3 899	5 020
	154 036 \$	143 561 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 4)	2 120 \$	5 888 \$
Cotisations perçues d'avance	13 194	13 652
	15 314	19 540
ACTIF NET		
Affecté (note 5)	30 000	37 500
Non affecté	108 722	86 521
	138 722	124 021
	154 036 \$	143 561 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association nationale des retraités fédéraux section Outaouais est une association sans personnalité morale constituée sous le régime du Code civil du Québec.

L'association a comme objectif de regrouper les retraités de la fonction publique fédérale de la région de l'Outaouais, de défendre et de promouvoir les intérêts de ceux-ci. L'association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ APPLIQUÉE DANS LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- cotisations comptabilisées selon la période pour laquelle elles se rapportent;
- débiteurs;
- immobilisations (note 3);
- fournisseurs, charges à payer et cotisations perçues d'avance.

L'association présente des cotisations perçues d'avance sur les cotisations des membres qui n'ont pas été encaissées à titre de compte à recevoir au lieu de les compenser directement.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier	7 419 \$	5 242 \$	2 177 \$	2 721 \$
Équipement informatique	13 438	11 716	1 722	2 299
	20 857 \$	16 958 \$	3 899 \$	5 020 \$

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier	20 %
Équipement informatique	55 %

4. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Comptes à payer	-	359 \$
Frais courus à payer	2 120	2 120
Salaires et vacances à payer	-	3 409
	2 120 \$	5 888 \$

5. AFFECTATIONS INTERNES

En 2021, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 17 000 \$ pour le recrutement et les communications. En 2022, le conseil d'administration a désaffecté une somme de 3 500 \$ à d'autres fins. En 2023, le conseil d'administration a désaffecté une somme de 9 500 \$ à d'autres fins. Le total de cette affectation est de 4 000 \$ au 31 décembre 2024.

En 2021, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 35 000 \$ pour les événements spéciaux. En 2022, 7 000 \$ ont été utilisés et le conseil d'administration a décidé de désaffecter 7 500 \$ à d'autres fins. En 2023, 7 980 \$ ont été utilisés et le conseil d'administration a résolu d'affecter 2 480 \$ supplémentaire. Au cours de l'exercice 2024, 5 741 \$ ont été utilisés et le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme équivalente. Le total de cette affectation est de 15 000 \$ au 31 décembre 2024.

En 2021, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 10 000 \$ pour les événements spéciaux en région. En 2023, le conseil d'administration a résolu de désaffecter 5 000 \$ à d'autres fins. Au cours de l'exercice 2024, le conseil d'administration a résolu de désaffecter 5 000 \$ à d'autres fins. Le total de cette affectation est de 0 \$ au 31 décembre 2024.

En 2021, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 18 500 \$ pour la formation et la planification de relève. En 2022, 3 000 \$ ont été utilisés et le conseil d'administration a décidé de désaffecter 4 000 \$ à d'autres fins. En 2023, le conseil d'administration a décidé de désaffecter 4 000 \$ à d'autres fins. Au cours de l'exercice 2024, le conseil d'administration a décidé de désaffecter 2 500 \$ à d'autres fins. Le total de cette affectation est de 5 000 \$ au 31 décembre 2024.

En 2021, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 8 000 \$ pour l'achat de technologie de l'information et d'équipement électronique. En 2022, 6 000 \$ ont été utilisés et le conseil d'administration a décidé d'affecter un montant additionnel de 6 000 \$. En 2023, 2 000 \$ ont été utilisés. Le total de cette affectation est de 6 000 \$ au 31 décembre 2024.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.